

sont beaucoup plus grands, mais suffisent juste à payer les frais que leur charge entraîne à moins d'une audace magistrale dans les malversations et l'escroquerie. Quelques-uns amassent une fortune scandaleuse en abusant de leurs pouvoirs. Abdoullah, ichikagha bek de Khotan, avait trouvé moyen, dans une place où d'autres se ruinent, de satisfaire tout ensemble la cupidité des divers administrateurs chinois qui s'étaient succédé dans cette ville et la sienne propre. Il se procurait au meilleur compte des vers à soie, du coton, de vieux chevaux efflanqués et les revendait à la population par l'intermédiaire des mingbâchi, ses subordonnés, trois ou quatre fois leur valeur en déclarant que c'étaient les vers à soie, le coton, les chevaux du préfet, qui n'en savait rien ou qui fermait les yeux, heureux d'avoir à son service un si merveilleux pourchasseur d'argent. Les contribuables se fâchèrent à la fin, un propriétaire ambitieux, Iça, se mit à la tête des mécontents, alla voir le tao t'ai de Kâchgar, qui prescrivit une enquête et ordonna de réunir les notables de la province. Il n'y eut qu'une voix contre l'ichikagha ; mais le résultat fut nul. Abdoullah se rendit en personne à Kâchgar pour se défendre, son or et son argent gagnèrent son procès ; il resta en place et son adversaire, réconcilié avec lui, fut nommé *padchab bek* à Khotan. Le bek, propriétaire de la maison que nous occupions en cette dernière ville, eut moins de chance. Accusé de malversations par quelqu'un qui aspirait à le remplacer, à demi ruiné, il se saigna aux quatre veines pour soutenir son procès, recourut aux expédients les plus étranges et les plus désastreux pour trouver de l'argent, vendit ses maisons de Khotan, et finalement, comme on le vit mal dans ses affaires et réduit aux abois, on le destitua ; il est probable que depuis, il dut quitter la ville et tomba à la condition de hobereau campagnard. On verra dans le chapitre de l'administration que le pouvoir légal des beks est assez faible et ne donne point une juste idée de leur valeur sociale. Ils n'ont point de grandes affaires à régler, sont presque dépourvus d'initiative, ne sont point appuyés par des troupes ni par une gendarmerie publique, et, cependant, ils ont une tout autre importance que des maires de village. Ils le doivent à leur fortune qui